Aux élus CGT de la Construction, du Bois et de l'Ameublement

A Montreuil, le 27 mai 2025

Chers camarades,

Notre Fédération organise ses traditionnelles journées revendicatives pour la santé au travail (Ex CHSCT) du 28 au 30 octobre 2025.

Ces journées se dérouleront :

Dans le patio « Georges Séguy » de la CGT (263 rue de Paris 93100 Montreuil)
Y est prévu le couchage, la restauration ainsi que l'espace pour nos travaux.

Je vous propose de démarrer ces travaux le **mardi 28 octobre à partir de 14 heures et une fin le jeudi 30 octobre matin jusqu'au finish**, afin que nous terminions tous ensemble.

L'ordre du jour vous sera envoyé ultérieurement

Trouvez ci joint les documents suivants :

- La demande de congé de formation qui doit être faite auprès de l'employeur au moins 30 jours avant le début du stage
- Un bulletin d'inscription à nous retourner

Pour information, vous pouvez vous inscrire également sur notre site dédié à la formation syndicale à l'adresse suivante : https://fnscba.com/formationsyndicale

Bien fraternellement à tous.

Frédéric MAU

Secrétaire Fédéral FNSCBA.CGT

FNSCBA CGT
Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement
Case 413 – 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex – Tel : 01 55 82 85 02/Fax : 01 48 59 10 37 – CCP4115-22 M Paris
Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr – Site internet : www.construction.cgt.fr

Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser, à votre employeur, dès que vous êtes d'accord et à minima 30 jours à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis de comité d'entreprise, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. ***Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande.*** *En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.*

OOO

Nom et prénom du salarié
Adresse
Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de l'établissement …….

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le …. /…. /….

Objet : demande de congé de formation économique, environnementale, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5-6 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise

du [date de début de la formation] ……. au [date de fin de la formation] …….,

en vue de participer à une formation économique, sociale, environnementale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L 2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 Septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique, environnementale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

L'employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

BON DE PARTICIPATION

JOURNEES REVENDICATIVES DE LA SANTE AU TRAVAIL

du 28 au 30 octobre 2025

A retourner à la FNSCBA :
A l'attention de Pascal PELTHIER / formation@construction.cgt.fr

Nom : …… Prénom : …….....

Adresse : .....

Portable : ..... Mail : .....

Syndicat : …….....……

Je participe aux journées revendicatives de la santé au travail du 28 au 30 octobre 2025 :

Oui ☐ Non ☐

Restauration :

Souhaitez-vous rester dîner dans le complexe le 28 octobre : Oui ☐ Non ☐

Souhaitez-vous rester dîner dans le complexe le 29 octobre : Oui ☐ Non ☐

Hôtel :

Avez-vous besoin d'une chambre pour la nuit du 28 octobre : Oui ☐ Non ☐

Avez-vous besoin d'une chambre pour la nuit du 29 octobre : Oui ☐ Non ☐

FNSCBA CGT

Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement

Case 413 – 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex – Tel : 01 55 82 85 02/Fax : 01 48 59 10 37 – CCP4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr – Site internet : www.construction.cgt.fr